

ZAC du Lindon

Commune de L'HERMITAGE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE APPEL A CANDIDATURES

1 – Identification de l'organisme qui passe l'accord-cadre

Commune de L'HERMITAGE représentée par son mandataire TERRITOIRES PUBLICS, agissant au nom et pour son compte, situé rue Geneviève de Gaulle Anthonioz CS 50726 - 35200 RENNES Cedex 2
Profil d'acheteur (URL) : <https://territoires.achatpublic.com>

2 : Procédure de passation

Procédure concurrentielle avec négociation en application des articles 71 à 73 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

3 - Objet de l'accord-cadre

Accord-cadre mono attributaire de maîtrise d'œuvre pour la conception et le suivi des réalisations des espaces publics (VRD, passerelle et aménagement paysager), de coordination de l'interface avec les projets de construction privée, d'une mission d'OPC et d'un dossier Loi sur l'eau de la future ZAC du Lindon à L'HERMITAGE.

L'accord-cadre a pour objet d'établir les termes régissant les marchés subséquents à passer pour la réalisation des prestations suivantes :

- Volet 1 : Missions diverses
- Volet 2 : Mission ouvrage d'art / passerelle
- Volet 3 : Missions infrastructure, espaces publics
- Volet 4 : PC et réunions

4 – Lieu d'exécution

Future ZAC du Lindon à L'HERMITAGE.

5 - Durée de l'accord cadre

La durée de l'accord cadre est de 96 mois à compter de sa notification.
Date prévisionnelle de démarrage : septembre 2019

6 – Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>

7 – Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>

8 – Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

9 - Critères de sélection des candidatures

Nombre minimal envisagé : 3 candidatures / Nombre maximal : 5 candidatures

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

- Capacités économiques et financières
- Capacités techniques et professionnelles
- Pertinence des références

10 - Critères pondérés de jugement des offres

- Valeur technique : 60 %
- Prix : 40 %

11 – Renseignements administratifs et techniques

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

12 – Procédure de recours

Instance chargée des recours : Tribunal Administratif – 3 Contour de la Motte, 35044 Rennes Cedex.

13 - Date limite de remise des plis

Le 6 mai 2019, à 16 h 00 au plus tard

14 - Date d'envoi à la publication

Le 29 mars 2019

15 - Date d'envoi et référence publicité JOUE

N° 3375693 envoyée le 29 mars 2019